

communiqué de presse

Paris, le 25 août 2021

Les complémentaires santé, synonyme de liberté de choix pour les chefs d'entreprise et d'acquis social pour les salariés, selon une seconde étude ELABE pour Malakoff Humanis

Après avoir interrogé les Français sur leur perception du système de santé¹, et en amont de la publication du rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) sur la place de la complémentaire santé et prévoyance en France, Malakoff Humanis interroge les chefs d'entreprise et les DRH.

Avec la signature de l'Accord National Interprofessionnel de 2013, les conditions de travail et les garanties sociales des salariés sont au cœur des débats. Depuis 2016, les employeurs ont pour obligation de proposer à leurs salariés une complémentaire santé qu'ils financent à 50% (a minima). Recueillir aujourd'hui l'avis des chefs d'entreprises et des DRH, en première ligne du déploiement de ces mesures, semble particulièrement intéressant.

L'étude, réalisée par ELABE après de 259 dirigeants d'entreprise et DRH², met en lumière le rôle que ces derniers attribuent à la complémentaire santé dans l'amélioration de la santé des salariés, la prévention des risques en entreprise, et la contribution au dialogue social. L'enquête montre également que, à l'instar du grand public, les chefs d'entreprises et DRH estiment que la coexistence des deux acteurs - Assurance maladie et complémentaires santé - est indispensable au bon fonctionnement du système de santé français.

Un système de santé qui fonctionne bien mais dont la gestion financière menacerait la pérennité

Organisée autour de deux axes, cette étude évalue dans un premier temps la perception du système de santé par les chefs d'entreprise, en miroir de l'étude grand public réalisée en juin dernier. Il en ressort que plus de 9 chefs d'entreprise sur 10 (93%, et 78% pour le grand public) estiment que le **système de santé français fonctionne bien**. Ils soulignent notamment la **qualité des soins** (pour 91% des dirigeants interrogés), l'efficacité et la **rapidité de la prise en charge** (89%), le **reste à charge faible** (87%) et une **prise en charge individualisée** adaptée aux besoins de chacun (82%).

De même, la majorité des dirigeants (56%, et 61% pour le grand public) pense que le bon fonctionnement du système de santé repose sur la **complémentarité entre l'Assurance maladie et**

¹ « [Les Français et le système de santé](#) » : étude réalisée par ELABE pour MALAKOFF HUMANIS auprès d'un échantillon de 3000 personnes, représentatif de la population résidant en France métropolitaine âgée de plus de 18 ans. Enquête menée par Internet du 28 mai au 3 juin 2021.

² « Les chefs d'entreprise et le système de santé » : étude réalisée par ELABE pour MALAKOFF HUMANIS auprès d'un échantillon de 259 dirigeants d'entreprise (représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères de secteur d'activité et taille d'entreprise). Enquête menée par téléphone du 23 juin au 2 juillet 2021.

les complémentaires santé. La coexistence des deux acteurs est indispensable pour 91% des dirigeants interrogés qui estiment que chacun remplit bien son rôle et est à la hauteur de ses missions : 90% pour l'Assurance maladie et 86% pour les complémentaires santé.

Cependant, davantage encore que le grand public, les chefs d'entreprise sont préoccupés par la **gestion financière** de l'Assurance maladie : 70% d'entre eux déclarent que le système est bien géré par les complémentaires santé, contre 43% pour l'Assurance maladie. Cela conduit une majorité de chefs d'entreprise (57%) à considérer que le mode de financement actuel pourrait mettre en danger la **pérennité du système**, alors même que le maintien de ce système est le scénario jugé le plus souhaitable par 63% d'entre eux.

Liberté de choix, acquis social, prévention..., le rôle clé des complémentaires santé

Le second volet de l'étude concerne plus spécifiquement la vision qu'ont les chefs d'entreprise et les DRH du rôle de la complémentaire santé. 82% des dirigeants considèrent qu'elle permet aux entreprises de contribuer à l'amélioration de la santé des salariés, notamment grâce aux services de **prévention** proposés. Plus d'un dirigeant sur deux (56%) indique que la négociation sur la couverture santé favorise le **dialogue social** dans l'entreprise. Et 47% estiment que la complémentaire santé est un levier d'attractivité et de rémunération indirecte important pour **recruter et fidéliser** ses salariés.

Pour 91% des employeurs, il est important de pouvoir **conserver la liberté de choisir** la complémentaire qui correspond le mieux aux besoins de leurs salariés. Et 90% d'entre eux considèrent que la prise en charge par l'employeur de 50% du coût de la complémentaire santé est un **acquis social** pour les salariés.

Les complémentaires santé ont pleinement investi le champ de la **santé en entreprise**. Leur double mission d'assureur santé et d'assureur prévoyance leur procure une vision globale qui leur permet de **mieux appréhender les facteurs de risques** et d'activer des dispositifs de **prévention** et d'accompagnement adaptés pour faire diminuer l'**absentéisme** notamment. Enfin, l'**aide sociale**, au cœur des dispositifs proposés par les complémentaires santé, est un formidable outil au service des entreprises pour accompagner leurs salariés en situation de vulnérabilité.

Eviter une santé à deux vitesses

Face aux possibles évolutions du système de santé (privatisation ou nationalisation), 76% des dirigeants estiment qu'une « **nationalisation** » entraînerait une **hausse importante des cotisations** patronales afin de compenser la disparition des complémentaires santé et de maintenir le financement du système. Cette proportion est encore plus marquée pour les dirigeants du secteur de l'industrie (94%). Par ailleurs, seuls 47% des dirigeants estiment qu'une nationalisation du système permettrait de **simplifier la gestion** pour les entreprises.

Ce scénario fait surtout craindre **une santé à deux vitesses** (pour 71% des chefs d'entreprise, et 88% dans l'industrie) avec des entreprises qui auront les moyens de financer des surcomplémentaires et celles qui ne pourront le faire. 70% des personnes interrogées (82% dans l'industrie) craignent également une **augmentation du reste à charge** pour les assurés, et donc du **coût de la santé**. Les complémentaires santé contribuent à la maîtrise du reste à charge notamment grâce aux **réseaux de soin** en optique, dentaire et audioprothèses. La recherche permanente de l'efficacité et une baisse continue des frais de gestion leur permettent par ailleurs de redistribuer l'essentiel du montant des cotisations en prestations.

Et si la majorité des chefs d'entreprise pense que le bon fonctionnement du système de santé repose sur la complémentarité de ses deux acteurs, **un quart d'entre eux estime qu'il repose avant tout sur les complémentaires santé**, contre 11% pour le grand public.

Contacts Presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

IMAGE 7

Isabelle de Segonzac : +33 6 89 87 61 39

isegonzac@image7.fr

Franck Pasquier : +33 6 73 62 57 99

fpasquier@image7.fr

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec près de 7 Mds d'€ de fonds propres, plus de 400 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 38,3 Mds€ d'allocations à 6 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de 600 000 entreprises et 6 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160M d'€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

 [@MalakoffHumanis](https://twitter.com/MalakoffHumanis)